

NOTE DE CADRAGE

OPÉRATION COMMERCIALE - HONDA CB750 HORNET STANDARD 1 MOIS D'ASSURANCE OFFERT

DU 21 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2026

CONTRATS ÉLIGIBLES

- AFN sur VN & VD de marque Honda (avenants exclus) par un apporteur du réseau Honda ;
- Modèles : HONDA CB750 HORNET STANDARD acheté en concession Honda ;
- Produits concernés : moto risques standards et moto risques aggravés ;
- Éligible à la date de souscription à compter du 21 octobre 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- Limité aux 120 premiers contrats éligibles validés par les services Honda Assurance avant le 31 mars 2027.

PROTOCOLE DE SOUSCRIPTION

- Lors de l'élaboration de son contrat d'assurance sur le site www.honda-assurance.fr, l'assuré devra choisir dans le véhiculier le modèle éligible cité ci-dessus ;
- Pour bénéficier de l'offre, la souscription devra se faire avant le 31 décembre 2026, en utilisant le code promotionnel **HORNET**, à saisir en 2^e page du parcours de souscription.

MENTIONS LÉGALES DE L'OFFRE

- Bénéficiez de 1 MOIS OFFERT pour l'assurance moto de votre HONDA CB750 HORNET STANDARD full ou A2 (hors modèle E-Clutch).
- L'opération se déroule du 21/10/2026 au 31/12/2026 et permet de bénéficier de 1 mois de gratuité sur votre contrat d'assurance Honda Assurance. Valable dans la limite des 120 premiers contrats souscrits et validés par le service gestion commerciale de Honda Assurance. Opération valable uniquement la première année du contrat d'assurance souscrit.